3 SEPTEMBRE 2003

MODIFICATION DE BAIL

Entre Monsieur et Madame WALSH de SERRANT

Et Madame BUCHER

DROIT DE TIMBRE
Payé sur état
Autorisation du
13 janvier 2003

NL

PARDEVANT Maître Patrice GAUTIER, soussigné, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Jean-Guy MARCAIS, Patrice GAUTIER et Isabelle MATHIEU, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CHATEAU GONTIER (Mayenne), 19 rue Pierre Martinet,

ONT COMPARU :

Monsieur WALSH de SERRANT Charles Edouard Henri Marie André, et Madame de SUYROT Laurence Cécile Marie Conception, son épouse, demeurant ensemble au château de la Maroutière, commune de Saint Fort (Mayenne).

Nés :

Monsieur WALSH de SERRANT à Angers (Maine et Loire) le 13 septembre 1934.

Madame WALSH de SERRANT à Cholet (Maine et Loire) le 8 mai 1943.

DE PREMIERE PART

Madame BUCHER Annick Marie-Thérèse, assistante juridique en invalidité, demeurant à Château-Gontier, secteur de Bazouges, lieudit « Le Moulinet ».

Célibataire majeure.

Née à Désertines (Allier) le 9 octobre 1962.

DE DEUXIEME PART

Et Monsieur DEBIT Houssine, peintre en bâtiment, demeurant à Saint Martin du Limet (Mayenne), au lieudit « Le Solier ».

Célibataire majeur.

Né à Tunis (Tunisie) le 2 janvier 1959.

DE TROISIEME PART

LESQUELS, préalablement à la modification de bail faisant l'objet des présentes, ont exposé ce qui suit :

EXPOSE

I.- Suivant acte reçu par Me GAUDIN, notaire associé à Château-Gontier, le 27 août 1998, Monsieur et Madame WALSH de SERRANT, comparants de première part aux présentes, ont donné à bail à loyer à Monsieur David LEPAGE et Mademoiselle Karine CASTAREDE, pour une durée de trente-quatre mois à compter du 1er septembre 1998 pour expirer le 30 juin 2001, une maison située à Château-Gontier, secteur de Bazouges, au lieudit « Le Moulinet », moyennant un loyer annuel de 28.800,00Francs.

Etant précisé que l'immeuble loué a fait l'objet d'une convention conclue entre l'Etat et Monsieur et Madame WALSH de SERRANT sus-nommés, suivant acte administratif en date à Laval du 1er avril 1998, enregistré et publié au bureau des hypothèques de Château-Gontier, le 3 avril 1998, volume 1998P, n°726.

AB. D.H L.S

II.- Suivant acte reçu par Me GAUDIN, notaire associé sus-nommé, le 24 juillet 2000, Monsieur et Madame WALSH de SERRANT, sus-nommés, ont donné à bail à loyer ladite maison à Monsieur Noël ESNAULT et Mademoiselle Emilie CROUILLEBOIS, pour une durée de trois ans à compter du 1er août 2000 pour expirer le 31 juillet 2003 moyennant un loyer annuel de 29.125,80Francs.

III.- Suivant acte reçu par Me GAUDIN, notaire associé sus-nommé, le 27 juillet 2001, Monsieur et Madame WALSH de SERRANT sus-nommés, ont donné à bail à loyer ladite maison à Madame Annick BUCHER, comparante de deuxième part aux présentes, pour une durée de trois ans à compter du 1er août 2001 pour expirer le 31 juillet 2004, moyennant un loyer annuel de 4.545,72Euros, avec le cautionnement de Monsieur Houssine DEBIT, comparant de troisième part aux présentes.

Cet exposé terminé, les parties conviennent expressément d'apporter au bail sus-énoncé, consenti au profit de Madame BUCHER, la modification suivante :

MODIFICATION

Au paragraphe **« DUREE »** il y a lieu de supprimer le premier alinéa et de le remplacer par ces termes :

« Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de **TRENTE CINQ MOIS** à compter du **PREMIER AOUT DEUX MILLE UN** pour expirer le **TRENTE JUIN DEUX MILLE QUATRE ».**

Les parties n'entendent apporter aucune autre modification à ce bail.

DONT ACTE rédigé sur deux pages,

La lecture du présent acte a été donnée aux parties et les signatures de celles-ci sur ledit acte ont été recueillies par le notaire associé soussigné,

A Château-Gontier, 19 rue Pierre Martinet,
En l'Office Notarial,
L'AN DEUX MILLE TROIS,
Le trois Septembre

Et le notaire associé a signé le même jour.
Les parties approuvent expressément :
Renvois : néant
Mots rayés nuls : néant
Chiffres rayés nuls : néant
Lignes entières rayées nulles : néant
Barres tirées dans les blancs : néant

A.B. D.H
L.S

Mr WALSH de SERRANT

Mme WALSH de SERRANT

Mme BUCHER

Mr DEBIT

Maître GAUTIER